



Pour l'organisation immédiate de concours exceptionnels à Bac+3 : **Le SNUDI-FO soutient le rassemblement organisé le 15 juin au ministère !**

Dès les résultats catastrophiques de l'admissibilité aux concours de recrutement de professeurs des écoles, le SNUDI-FO et sa fédération, la FNEC FP-FO, se sont inquiétés des conditions dans lesquelles se préparait la rentrée 2022.

Rappelons quelques chiffres : 484 admissibles pour 1430 postes proposés au concours à Versailles, 521 pour 1079 à Créteil, 180 pour 219 à Paris... Et dans les autres académies, le nombre d'admissibles, qu'il soit inférieur ou supérieur au nombre de places au concours, ne permettra pas à la rentrée d'avoir lieu normalement.

La FNEC FP-FO s'est donc adressée au ministre Ndiaye dès la première audience pour exiger une solution d'urgence, la seule qui vaille : l'organisation immédiate par le ministère de concours de recrutement exceptionnels à Bac+3 pour recruter des enseignants fonctionnaires d'Etat à hauteur des besoins !

Le ministre a refusé, prétendant que cette possibilité était impossible à mettre en œuvre. Comment comprendre, alors qu'il lui suffit pourtant de publier un simple décret pour mettre en place de tels concours ?

Quelle solution le ministre et ses représentants tentent-ils de mettre en place ? L'organisation de « jobs dating » de 30 minutes pour recruter à la va-vite des contractuels précaires, non formés et sous-payés !

La réponse du ministre c'est donc la précarisation, l'Uberisation : c'est inacceptable !

Dans cette situation, le SNUDI-FO a pris connaissance de l'appel lancé à manifester mercredi 15 juin à 14h30 devant le ministère par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, la CGT Educ'action et SUD Education du Val-de-Marne pour exiger l'organisation en urgence d'un concours exceptionnel niveau licence, appel d'ores-et-déjà repris à leur compte par les syndicats de la FNEC FP-FO de l'académie de Versailles.

Ils ont raison ! Le ministre doit les recevoir et répondre à leur revendication !

Le SNUDI-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, sera présent le 15 juin devant le ministère.

Montreuil, le 8 juin 2022